

DECLARATION UE DE CONFORMITE

1. Identification du produit : Équipement radioélectrique N° PF10J140 VigiRedox
2. Nom et adresse du fabricant :
CCEI – 21 rue Henri et Antoine Maurras – 13016 Marseille, France
3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.
4. Objet de la déclaration : PF10J140, VigiRedox, analyseur/régulateur ORP



5. L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :
 - 2014/30/EU (electromagnetic compatibility directive)
 - 2014/53/EU (radio equipment device)
 - 2014/35/EU (Low voltage directive)
6. Références des normes harmonisées pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée :
 - EN 55032 : Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia - Exigences d'émission - Décembre 2015
 - IEC 61000-6-1 : 2019 (Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-1 : normes génériques - Norme d'immunité pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère) - Février 2019
 - ETSI 301489-1 : v2.2.3 (Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM); Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) pour les équipements et services radio; Partie 1: Exigences techniques communes) - Novembre 2019
 - ETSI 301489-17 : v3.3.1 (Compatibilité électromagnétique et spectre radioélectrique (ERM) - Norme de compatibilité électromagnétique (CEM) concernant les équipements hertziens et services - Partie 17 : conditions particulières pour les systèmes de transmission de données à large bande) - Septembre 2024

Mis à jour le 29/07/2026 à Marseille

Emmanuel Baret, President

